

Bonjour,

Je tenais à vous faire parvenir mon profond désaccord avec le projet d'augmentation de la capacité d'entreposage des résidus et des stériles miniers à la mine de fer du lac Bloom.

Je trouve inacceptable qu'en 2020, une compagnie minière propose des pratiques qui en viendront à sacrifier 8 lacs et 75 hectares de milieux humides, de précieuses ressources pour la préservation de la biodiversité et l'équilibre de nos écosystèmes. À la vue de la disparition fulgurante de la biodiversité à l'échelle locale et globale, Minerai de Fer Québec et Champion Iron se doivent de mettre en place des pratiques qui ne viendront pas détruire les milieux de vie de nombreuses espèces animales et qui permettront aux générations actuelles et futures d'évoluer dans un environnement sain. Alors que nous sommes en pleine crise climatique, il n'est plus acceptable de la part de telles compagnies d'utiliser des pratiques dépassées et datant des années 1950 qui saccagent nos paysages terrestres et aquatiques.

D'autres compagnies minières l'ont déjà prouvé : il existe des manières de faire qui respecteront davantage la biodiversité et le droit à un environnement sain pour tous et toutes, dont un remblaiement des fosses. La recherche d'économie d'argent ou la non-maîtrise d'une technologie actuelle par une compagnie ne doivent pas permettre d'occulter le principe de précaution applicable aux écosystèmes qui seront très certainement détruits par un tel projet d'augmentation, avec des conséquences probablement dramatiques et ce, sans possible retour à l'état naturel. C'en est assez des projets-fossiles datant d'une autre époque. La biodiversité ne peut pas être saccagée de cette façon pour des motifs économiques, pas plus que l'avenir et le droit à un environnement sain de ma génération et de celles à venir.

Vicky Laplante-Bott

Étudiante au DESS en environnement et développement durable
Université de Montréal